



COMMUNIQUE DE PRESSE
15 février 2010

Événement Zéro Tracas : le Coffre-fort MMA gratuit et illimité

Gratuit, sécurisé et pérenne, cet espace de stockage, ouvert à tous les internautes, permet de conserver, horodater et authentifier ses documents sensibles ou importants. Et parce que l'on oublie toujours quel papier il faut garder et sur quelle durée, MMA a créé un guide pratique Zéro Tracas : « Que garder, que jeter ? ».

MMA continue de simplifier le quotidien des Français. Le principe : un coffre-fort électronique gratuit, sûr et pérenne.

Dans un contexte de dématérialisation croissante des documents administratifs, professionnels (impôts, factures, bientôt fiches de paie...) comme personnels (photos, vidéos, musique...), MMA offre aux internautes un espace pratique et sûr pour conserver, horodater et authentifier ses documents, et y accéder facilement où que l'on soit.

Archiver toutes ses données sans craindre de les perdre

Le Coffre-fort MMA offre une sérénité et une tranquillité d'esprit à ses utilisateurs. Il permet de **sauvegarder toutes ses données importantes sur un espace sécurisé et pérenne**, et de les retrouver facilement, notamment en cas d'incendie, de perte, de vol (de son véhicule, de ses papiers...), d'égarement à la suite d'un déménagement ou de défaillance de son ordinateur personnel, ...

Le Coffre-fort MMA permet également d'abriter **toutes ses photos et vidéos**, qu'elles aient une valeur de preuve (photos de ses objets de valeur, d'un sinistre subi) ou une valeur sentimentale (photos et vidéos de famille, par exemple).

Une utilisation simple et gratuite

Le Coffre-fort MMA est proposé gratuitement à tous les internautes, et en illimité pour les assurés MMA¹.

Accessible depuis l'espace personnel du site mma.fr, son **interface simple** permet de créer des dossiers et de classer les documents.

Via **l'adresse mail de dépôt associée**, les internautes peuvent directement réceptionner leurs factures électroniques, leurs fiches de paie dématérialisées ou leurs relevés améli.fr. En 1 clic, les documents sont alors horodatés et archivés dans les dossiers dédiés du Coffre-fort MMA.

L'**application mobile prévue dès l'été prochain** ajoutera en facilité d'usage. Outre **la consultation**, elle permettra de **transférer ou d'enregistrer directement** dans son Coffre-fort MMA tous les documents papier et les photos prises avec son téléphone.

Des démarches facilitées en toute sécurité

☞ *Des papiers d'identité perdus alors que je suis en séjour à l'étranger ?
Pas de souci, la copie certifiée présente dans mon Coffre-fort MMA, disponible via internet, simplifie mes démarches.*

Le Coffre-fort MMA assure l'intégrité des documents et la conservation de leur valeur légale. L'internaute peut obtenir des copies conformes, certifiées et horodatées de ses papiers importants ou sensibles. MMA garantit la **pérennité** et la **confidentialité** des données, hébergées sur des serveurs multiples par un prestataire agréé.²

☞ **Le saviez-vous ?**

*Le **contrat de bail** est à conserver 5 ans après le départ du logement : c'est le délai qu'a le propriétaire pour réclamer ou contester le règlement du loyer et des charges fixes.*

*Les **factures des appareils électroménagers** sont à garder 2 ans.*

*Les **contrats d'assurance et avenants** sont à conserver 10 ans après résiliation : c'est le délai durant lequel votre responsabilité peut être recherchée en cas de conséquences d'un sinistre survenu pendant la période où l'on était assuré.*

Toujours attentive à simplifier le quotidien, MMA a conçu un **guide pratique Zéro Tracas** qui indique quels papiers conserver, et combien de temps. Parmi les documents importants figurent notamment :

- Contrat de travail et fiches de paie,
- Bail de location ou acte de propriété,
- Papiers et acte d'achat de son véhicule,
- Livret de famille et actes d'état civil,
- Factures et photos d'objets de valeur,
- Carnet de santé et de vaccination, dossiers médicaux...

Ce guide pratique « Que garder, que jeter ? » sera accessible à tout internaute sur le site internet www.mma.fr.

Christian Baudon, Directeur général de MMA, précise : « Avec le coffre-fort électronique gratuit pour tous et illimité pour ses assurés, MMA poursuit sa démarche d'innovation et de conseil Zéro Tracas. Simple d'usage, sûr et pérenne, il arrive au bon moment dans un contexte où la dématérialisation des documents gagne du terrain. MMA protège déjà 3,2 millions d'assurés avec sa large gamme de produits d'assurances : avec le coffre-fort, elle étend gratuitement cette protection à la vie numérique de ses clients. »

Le Coffre-fort MMA est disponible sur le site www.mma.fr à partir de fin février 2010.

Pour une **démonstration complète du service** :
<http://www.ze-group.com/demo/mma/didacticiel2.html>

¹ Capacité de stockage de 100 Mo pour tous, et illimitée pour les assurés MMA.

² Security, prestataire sélectionné par MMA, dispose des agréments nécessaires pour le stockage sécurisé de données.

La pérennité des documents est assurée par leur enregistrement au format PDF-A. Enfin, le flux des données est sécurisé via un cryptage https/RSA.

MMA en quelques lignes

MMA compte parmi les 10 premiers groupes français d'assurance. Multi-spécialiste, il s'adresse à la fois aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises, aux collectivités et aux associations. MMA est le 3ème réseau d'agents généraux en assurances de biens et de responsabilité avec plus de 3,2 millions de clients.

Contacts Médias

Marjorie Grégoire - Tél. : 01 58 65 00 82
mgregoire@hopscotch.fr
Mathilde Danquechin Dorval – Tél : 01 58 65 00 19
mdanquechindorval@hopscotch.fr

Amélie Bourreau - Tél : 01 53 10 65 49
amelie.bourreau@groupe-mma.fr
Marie-Pierre Michel - Tél : 01 53 10 63 57
marie-pierre.michel@groupe-mma.fr